

**Indicateur n° 3-5 : Indicateur sur l'emploi des femmes****Sous-indicateur n° 3-5-1 : Taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 20 à 64 ans**

**Finalité** : Le sous-indicateur illustre les progrès réalisés vers l'objectif d'emploi de la stratégie UE 2020, en référence au Conseil européen de mars 2010, visant une croissance économique « intelligente, durable et inclusive » d'ici 2020. Lors de ce Conseil, il a en particulier été considéré que le but général de ces mesures était d'augmenter le taux d'emploi global de l'Union européenne à 70 %. Sur la base de ces recommandations, la France s'est fixé un objectif spécifique dans le cadre du programme national de réforme de la France 2011-2014 : atteindre un taux d'emploi des femmes de 70 % en 2020.

**Résultats** : Les résultats du sous-indicateur pour la France sont disponibles jusqu'à l'année 2011 :

Année	2000	2004	2006	2008	2009	2010	2011	Objectif 2020
Femmes	60,3 %	63,5 %	63,8 %	65,5 %	64,9 %	64,7 %	64,6 %	70 %
Hommes	75,6 %	75,7 %	74,9 %	75,5 %	74,1 %	73,7 %	73,8 %	
Total	67,8 %	69,5 %	69,3 %	70,4 %	69,4 %	69,1 %	69,1 %	75 %

Source : Eurostat.

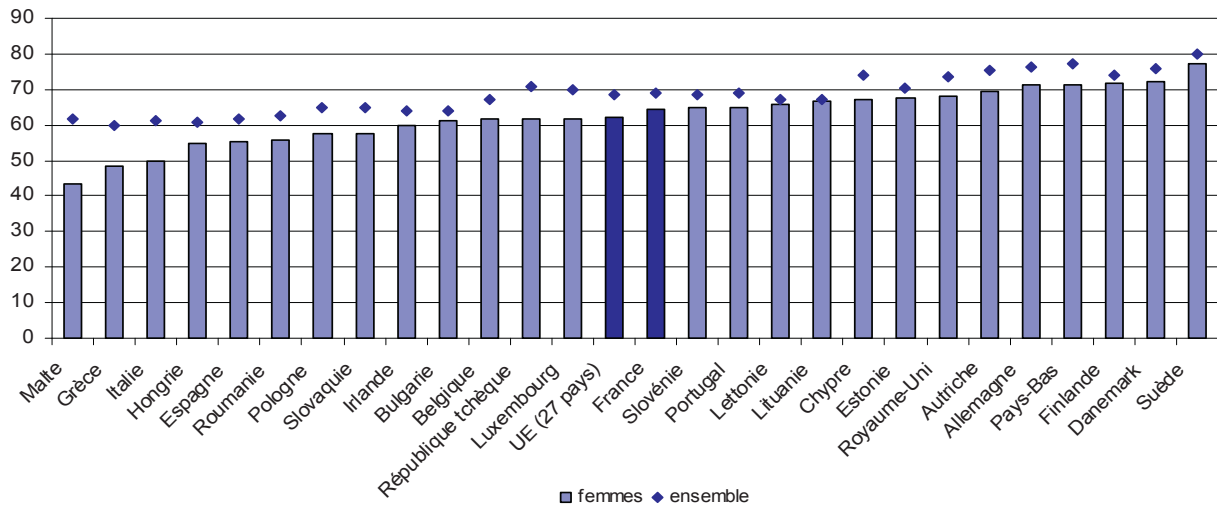
S'établissant à 64,6 % en 2011, le taux d'emploi féminin en France est en légère baisse depuis 2008 alors qu'il connaissait une progression ininterrompue depuis plusieurs années. Cette évolution est à rapprocher de la crise financière et économique qui a touché la France fin 2008. En ce qui concerne les hommes, le taux d'emploi reste relativement stable depuis 2000, oscillant entre 74,9 % et 76,1 %. Il connaît néanmoins, en 2009, une baisse plus importante que pour les femmes, imputable également à la crise.

Le différentiel de taux d'emploi entre hommes et femmes s'établit à 9,2 points en 2011. Il est stable depuis 2009, alors qu'il diminuait continuellement depuis 2000 (-5 % par an en moyenne entre 2000 et 2009).

Le taux d'emploi des femmes de 64,6 % en 2011 situe la France légèrement au-dessus de la moyenne européenne (62,3 % pour l'Union à 27 membres) contrairement au taux d'emploi des hommes (le taux de 73,8 % demeure inférieur à celui de 75 % de l'Union).

Le taux d'emploi des femmes est le plus élevé dans les pays du nord de l'Europe, notamment en Suède et au Danemark avec plus de 7 femmes sur 10 en emploi. Le taux d'emploi des femmes est moins élevé dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe avec moins de 60 % des femmes en emploi, à l'exception de quelques pays tels que le Portugal et les pays baltes qui affichent un taux d'emploi féminin supérieur à la moyenne européenne.

## Taux d'emploi des 20-64 ans en Europe en 2010



Source : Eurostat  
 Champ : personnes de 20 à 64 ans

Construction de l'indicateur :

Les classes d'âges visées par l'engagement européen sont constituées des personnes âgées de 20 à 64 ans. Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 20 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge, globalement et par genre. Ces indicateurs sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT), qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Au sens de cette enquête, la population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Précisions méthodologiques :

Les données proviennent d'Eurostat. L'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) sur laquelle se fonde l'indicateur ne couvre pas le champ des personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). Les notions de taux d'emploi obtenues grâce à l'enquête sont uniformisées au niveau européen afin de présenter des valeurs comparables d'un pays à l'autre. Elles peuvent toutefois différer des notions usuellement retenues par les instituts statistiques des États membres et entraîner de ce fait des écarts avec les sources nationales. La comparaison des taux d'emploi des différents pays présente par ailleurs une limite importante dans la mesure où ces taux sont construits par agrégation de valeurs sensiblement variables selon l'âge alors que les situations démographiques des pays de l'Union peuvent différer.

**Sous-indicateur n° 3-5-2 : Taux d'emploi des femmes et des hommes selon le nombre et l'âge des enfants**

*Finalité* : Ce sous-indicateur indique que, selon le sexe et la configuration familiale, les taux d'emploi peuvent fortement se différencier

*Résultats* : Les résultats du sous-indicateur sont disponibles jusqu'à l'année 2011.

	2006		2008		2009		2010		2011		Objectif	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
<b>Ensemble</b>	<b>65,3%</b>	<b>77,5%</b>	<b>66,8%</b>	<b>77,8%</b>	<b>66,3%</b>	<b>76,8%</b>	<b>66,3%</b>	<b>76,6%</b>	<b>66,3%</b>	<b>76,7%</b>	Augmen- tation	
<b>Sans enfant</b>	59,4%	66,5%	60,0%	66,3%	59,5%	65,2%	59,3%	65,7%	59,5%	66,2%		
<b>Le plus jeune est âgé de moins de 3 ans</b>	<b>1 enfant</b>	67,8%	90,7%	72,8%	92,1%	68,6%	90,0%	68,9%	89,3%	69,2%		89,8%
	<b>2 enfants</b>	53,3%	91,4%	58,1%	92,8%	60,4%	92,2%	60,0%	90,6%	59,6%		90,9%
	<b>3 enfants ou plus</b>	30,5%	88,6%	38,4%	88,4%	35,2%	86,4%	37,3%	85,0%	36,2%		85,1%
<b>Le plus jeune est âgé de 3 ans ou plus</b>	<b>1 enfant</b>	73,4%	82,3%	74,0%	83,1%	73,5%	83,4%	73,9%	82,2%	73,2%		81,6%
	<b>2 enfants</b>	78,0%	90,7%	80,8%	92,1%	80,4%	90,8%	80,5%	91,4%	80,7%		91,1%
	<b>3 enfants ou plus</b>	61,4%	87,3%	65,4%	89,4%	64,9%	88,6%	65,0%	87,0%	66,0%		87,4%

Source : INSEE, enquêtes Emploi, traitement DREES.

Champ : France métropolitaine, personne de référence et éventuel conjoint de 15 à 64 ans.

Les taux d'emploi féminins varient fortement avec le nombre et l'âge des enfants. Alors que les taux d'emploi masculins sont beaucoup moins sensibles à la configuration familiale.

Le taux d'emploi des mères décroît avec le nombre d'enfants à charge :

- lorsque la famille comprend au moins un enfant de moins de trois ans, le taux d'emploi des femmes décroît dès le deuxième enfant mais surtout avec le troisième enfant. Ainsi, en 2011, alors que le taux d'emploi des mères d'un enfant s'élève à 69,2 %, celui des mères de deux enfants est de 59,6 % et celui des mères de trois enfants ou plus s'établit à 36,2 % ;
- les taux d'emploi des mères n'ayant que des enfants de plus de 3 ans sont plus élevés que lorsqu'un enfant de moins de 3 ans est présent. Le taux d'emploi des mères de deux enfants de plus de 3 ans est supérieur à celui des mères d'un enfant de plus de 3 ans (80,7 % contre 73,2 % en 2011). En revanche, le taux d'emploi des mères ayant au moins trois enfants retombe à 66,0 %.

A nombre d'enfants identique au sein de la famille le taux d'emploi des mères croît avec l'âge des enfants. Ainsi, en 2011, le taux d'emploi des femmes ayant un seul enfant est de 69,2 % lorsqu'il a moins de 3 ans et de 73,2 % lorsqu'il a 3 ans ou plus. Les différences sont encore plus importantes à partir du 2<sup>ème</sup> enfant. Le taux d'emploi des femmes de 2 enfants est de 59,6 % lorsque le plus jeune a moins de trois ans et de 80,7 % lorsque le benjamin a passé son troisième anniversaire. De même, pour les familles de trois enfants ou plus, le taux d'emploi féminin est de 36,2 % lorsque le plus jeune des enfants a moins de trois ans, et de 66,0 % s'il a plus de trois ans. Ce phénomène peut s'expliquer par la scolarisation des enfants en maternelle, qui permet à davantage de mères de reprendre une activité, et par la diminution des aides à compter des 3 ans de l'enfant : en effet, certaines prestations de la PAJE (allocation de base, complément de libre choix d'activité, complément mode de garde) ne sont plus servies ou diminuent lorsque le benjamin a 3 ans ou plus.

Il est à noter que les hommes et femmes sans enfant à charge ont des taux d'emploi faibles en raison de la population prise en compte dans ce sous-indicateur (les 15-64 ans) : les proportions de personnes jeunes et âgées parmi la population des 15-64 ans, structurellement plus inactives, sont plus élevées dans cette catégorie.

Construction de l'indicateur :

Les données utilisées dans cet indicateur sont issues des enquêtes Emploi de l'INSEE. Le champ recouvre les personnes âgées de 15 à 64 ans, qu'elles soient personnes de référence du ménage ou conjoint.

Compte tenu de la finalité de l'indicateur, à savoir l'obtention d'une ventilation des taux d'emploi des hommes et des femmes par type de famille, les enfants âgés de 15 ans et plus vivant avec leurs parents sont exclus du champ même s'ils travaillent.

Le taux d'emploi d'une classe de la population est obtenu en divisant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi par le nombre total d'individus dans la classe.

Est considérée comme enfant toute personne célibataire qui n'est pas en couple avec une personne de son ménage, ayant un parent (père ou mère) dans son ménage, et n'étant pas elle-même parent (père ou mère) d'une personne de son ménage.

**Sous-indicateur n° 3-5-3 : Taux d'activité des femmes selon le nombre et l'âge des enfants**

*Finalité* : Ce dernier sous-indicateur a pour objectif d'analyser les effets du nombre et de l'âge des enfants à charge sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle en étudiant les taux d'activité qui reflètent la participation des hommes et des femmes au marché du travail, qu'ils soient en emploi ou au chômage.

*Résultats* : Les résultats du sous-indicateur sont disponibles jusqu'en 2011

	2006		2008		2009		2010		2011		Objectif	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
<b>Ensemble</b>	71,4%	82,7%	71,9%	82,1%	72,3%	82,2%	72,4%	82,2%	72,5%	82,4%	Augmen- tation	
<b>Sans enfant</b>	64,8%	72,3%	64,4%	71,2%	64,9%	71,5%	64,6%	71,9%	65,1%	72,4%		
<b>Le plus jeune est âgé de moins de 3 ans</b>	<b>1 enfant</b>	77,1%	97,0%	79,7%	97,3%	77,2%	96,8%	78,8%	97,0%	78,6%		96,8%
	<b>2 enfants</b>	57,6%	96,5%	63,0%	97,1%	64,7%	96,8%	65,7%	97,3%	64,7%		97,4%
	<b>3 enfants ou plus</b>	34,9%	95,8%	42,8%	95,7%	39,3%	95,5%	42,1%	94,6%	41,4%		94,9%
<b>Le plus jeune est âgé de 3 ans ou plus</b>	<b>1 enfant</b>	80,3%	86,2%	79,8%	86,5%	80,3%	87,3%	80,5%	86,2%	80,1%		86,0%
	<b>2 enfants</b>	84,3%	94,3%	85,9%	94,8%	86,0%	94,8%	86,5%	95,0%	86,6%		94,6%
	<b>3 enfants ou plus</b>	69,4%	93,4%	72,0%	93,3%	73,0%	93,8%	73,6%	93,0%	74,5%		93,6%

Source : INSEE, enquêtes Emploi, traitements DREES.

Champ : France métropolitaine, personne de référence et éventuel conjoint de 15 à 64 ans.

Si les taux d'activité sont plus élevés que les taux d'emploi pour chacune des catégories examinées, les évolutions observées sur les taux d'activité sont globalement comparables à celles des taux d'emploi :

- des taux d'activité plus faibles pour les femmes que pour les hommes ;
- une baisse du taux d'activité des mères lorsque la famille s'agrandit : cette baisse est observée dès le deuxième enfant lorsque le plus jeune des enfants est âgé de moins de trois ans et à compter du troisième enfant lorsque le benjamin est âgé de plus de trois ans ;
- des taux d'activité féminins croissants avec l'âge des enfants et, inversement, des taux d'activité masculins décroissants avec l'âge des enfants, à nombre d'enfants donné au sein de la famille.

Par ailleurs, les taux d'activité féminins sont globalement plus élevés lorsque la mère est en couple, en particulier quand le plus jeune enfant est âgé de moins de trois ans, et corrélativement plus faibles quand elle est isolée.

L'écart entre le taux d'activité et le taux d'emploi des femmes, reflet du chômage féminin, est plus faible lorsqu'elles ont au moins 2 enfants dont le plus jeune est âgé de moins de 3 ans que dans les autres configurations familiales. Ce phénomène pourrait s'expliquer pour partie par l'existence du complément de libre choix d'activité (CLCA) de la PAJE. Les mères percevant cette prestation ne sont en effet pas considérées comme faisant partie de la population active. C'est également le recours à cette prestation qui pourrait expliquer que la comparaison des taux d'activité et des taux d'emploi mette en évidence un chômage des femmes plus fréquent, à nombre d'enfants identique, lorsque le plus jeune est âgé de plus de 3 ans que lorsqu'il a moins de 3 ans. En effet, lorsque le plus jeune enfant est âgé de plus de 3 ans, le CLCA ne peut plus être perçu, ce qui inciterait une partie des femmes qui en étaient bénéficiaires à revenir vers le marché du travail, sans nécessairement pouvoir toutes reprendre un emploi.

Construction de l'indicateur :

Ces indicateurs sont issus des enquêtes Emploi de l'INSEE. Le champ recouvre les personnes âgées de 15 à 64 ans, personnes de référence ou conjoint.

Compte tenu de la finalité de l'indicateur, à savoir l'obtention d'une ventilation des taux d'activité des hommes et des femmes selon le nombre d'enfants à charge et leur âge, les enfants âgés de 15 ans et plus vivant avec leur parents sont exclus du champ même s'ils font partie des actifs. Est considérée comme enfant toute personne célibataire qui n'est pas en couple avec une personne de son ménage, ayant un parent (père ou mère) dans son ménage, et n'étant pas elle-même parent (père ou mère) d'une personne de son ménage.

Le taux d'activité féminin est obtenu en divisant le nombre de femmes actives (actives occupées et chômeuses) de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge. La population active occupée regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi. Les personnes au chômage sont les personnes âgées de 15 à 64 ans au chômage au sens du Bureau international du travail, c'est-à-dire, sans travail durant la semaine de référence, disponibles pour travailler, activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ayant trouvé un emploi débutant au cours des trois mois suivants.